Les fouilles complémentaires se situeront dans un périmètre compris entre le Crédit Agricole et le magasin Sitis Market, sur la voie en direction de Noailles.

PLACE CANTREL
Les fouilles confirmées pour septembre

MOUY Après la découverte de nombreuses tombes mérovingiennes sous la place Cantrel, des fouilles complémentaires ont été confirmées.

La municipalité de Mouy s'en doutait, la commission nationale d'archéologie du ministère de la Culture l'a confirmé début juillet : des fouilles complémentaires seront effectuées sur le chantier de la place Cantrel après la découverte en mai dernier de nombreuses tombes mérovingiennes.

LA BONNE NOUVELLE

Dans cette confirmation, il y a une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne nouvelle est que les fouilles vont se concentrer sur un emplacement plus petit que prévu initialement : « *L'emprise retenue pour la conduite de ces fouilles a été réduite à 170 m²* », indique la municipalité. De fait, la présence de réseaux et notamment d'une conduite de gaz, impose cette réduction de l'emprise. Les fouilles se concentreront entre le Crédit Agricole et le magasin Sitis Market, sur la voie en direction de Noailles.

LA MAUVAISE NOUVELLE

La mauvaise nouvelle est la situation de cet emplacement ainsi que la durée des fouilles. Cet emplacement « *ne permettra pas de reprendre les travaux* (de requalification de la place Cantrel, ndlr) de *la phase 2 avant la fin des opérations archéologiques* », explique la municipalité. *Quant à la durée, les services de la* DRAC (direction régionale des affaires culturelles) imposent quarante jours de fouilles avec une équipe d'au moins cinq techniciens « *afin de garantir le sérieux du travail scientifique réalisé* », ont-ils indiqué lors d'une réunion qui s'est déroulée à Mouy le 24 juillet dernier.
Il reste maintenant à la commune de lancer un marché pour la réalisation de ces fouilles complémentaires. « *Les pièces du marché sont en cours de rédaction en vue d'un lancement imminent. L'objectif est de démarrer ces fouilles au mois de septembre* », assure-t-on à la mairie.
En attendant, les travaux se poursuivent de part et d'autre de la place : les aménagements autour du monument aux morts sont en voie d'achèvement et « *les premières semaines du mois d'août serviront à engager des travaux de consolidation du dalot (bras de la rivière canalisé) devant l'église, rendus nécessaires en raison de sa vétusté* ». Enfin, à la fin du mois de septembre, sera réalisé le pavage de la voie longeant l'église et la pharmacie. « *Notre objectif global reste de terminer ces travaux d'ici la fin de l'année* », précise la municipalité.

Patricia Haute-Pottier

Une équipe d'au moins cinq personnes devrait être à pied d'œuvre à partir du mois de septembre sur le site de fouilles pour une durée de quarante jours.

RENDEZ-VOUS

MOUY

Concours photo

La ville de Mouy organise un concours photo sur le thème "Mouy au fil de l'eau". Tous les photographes amateurs, à l'exclusion des membres du jury, peuvent y prendre part.
La photo désignée gagnante du concours illustrera la page de couverture de l'édition 2019 du bulletin municipal de Mouy.
Pour y participer, rien de plus simple : Prenez une photo à Mouy sur le thème "Mouy, Au fil de l'eau", dont la taille sera d'environ 2000x3000 pixels - enregistrez votre fichier photo sous la forme "nom-prénom.jpg " - envoyez votre cliché au format "JPG" en pièce jointe d'un courriel à l'adresse suivante : sg.ville.de.mouy@wanadoo.fr - mentionnez, en objet, les mentions suivantes : "concours-photo-nom-prénom" - précisez dans le corps du message électronique la date et le lieu de la prise de vue, un commentaire de 2 lignes maximum, vos nom et prénom, votre adresse postale et vos coordonnées téléphoniques, votre adresse de messagerie électronique.
Les résultats devraient être annoncés fin octobre 2018.
Le « premier Prix » se verra offrir deux places pour l'un des spectacles faisant partie de la sélection de la Ville de Mouy tandis que les 20 premiers remporteront le tirage de leur image en format 20x30 cm.
Renseignements au 03.44.26.26.54.

A la Croix rouge

La Croix rouge vous informe de l'arrêt des activités vestiaire et banque alimentaire de son équipe de Mouy jusqu'au lundi 3 septembre, réouverture le mardi 4 septembre. En cas d'urgence vous pouvez contacter votre mairie qui prendra contact avec la Croix rouge. Portes ouvertes le samedi 25 août de 10 h à 16 h.

Jeux intervillages

La prochaine édition des jeux intervillages aura lieu le samedi 25 août à partir de 9 h : spectacle cirque, tir à l'arc, structure gonflable…

BURY

Inscriptions service jeunesse

Le bureau est fermé jusqu'au 20 août. Tous les enfants doivent être réinscrits en début d'année soit sur internet via le portail familles à partir du mardi 7 août si vous avez un compte ou au service jeunesse à partir du mardi 21 août.
Contact : mairie-bury-jeunesse@orange.fr

CAMBRONNE-LES-CLERMONT

Expo Charlie Chaplin

A l'occasion de la brocante, le comité des fêtes propose une exposition sur Charlie Chaplin le dimanche 16 septembre à la salle de l'ancien presbytère de 9 h à 17 h 30.

RENDEZ-VOUS

Cinq jours plein de festivités

ANGY

Le mois de juillet a été de nouveau synonyme de fête à Angy. Après la fête nationale dont les animations se sont déroulées les 13 et 14 juillet avec la retraite aux flambeaux et la cérémonie au monument aux morts, ce sont ensuite trois jours supplémentaires de festivités variées dont aura bénéficié la population dans le cadre de la fête communale.

Un programme d'activités divertissantes avait été préparé par l'équipe du comité des fêtes : samedi soir avait lieu le bal public animé par Pro'Logic, suivi du feu d'artifice, et dimanche matin la course cycliste « Prix d'Angy » s'est déroulée sous un chaud soleil.

Au cours de l'après-midi du dimanche 22 juillet, la fête se poursuivait avec le défilé sur le thème du « Moyen-âge » avec chars fleuris, personnes costumées et les groupes musicaux « Sonj », « Arcadia » et « Sorga ». Les enfants de la commune n'ont pas été oubliés avec la distribution de tickets de manèges gratuits.